

15 juin 2015

**Discours d'investiture de S.E. M. Mogens Lykketoft,
Président de la 70e Session de l'Assemblée générale**

[D'après l'original en anglais.]

Depuis que le Danemark a signé la Charte des Nations Unies il y a 70 ans à San Francisco, nous, peuple danois, faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour réaliser les objectifs qui y sont énoncés. Nous avons déployé des soldats de la paix dès la première mission des Nations Unies en 1956, et nous respectons depuis près de quatre décennies l'engagement de consacrer 0,7 % de notre revenu national brut à l'aide publique au développement.

Je tiens à remercier l'Assemblée de m'avoir confié, et d'avoir confié pour la première fois à mon pays, la présidence de sa soixante-dixième session. Il se trouve que je célébrerai mon soixante-dixième anniversaire durant la soixante-dixième session.

Il y a 55 ans, lorsque j'étais adolescent, j'ai visité les bureaux de l'Association des Nations Unies à Copenhague afin de me renseigner sur le fonctionnement de l'ONU. À l'époque, j'espérais sincèrement qu'elle constituerait le cadre qui permettrait de faire triompher la rationalité et l'humanité; rendrait possible la conclusion d'accords de désarmement; pourrait enfin amener les grandes puissances à coopérer afin de bâtir un avenir meilleur pour l'ensemble de l'humanité; aiderait les peuples à accéder à l'autonomie et à l'indépendance et, sans préjugés raciaux, protégerait les droits des minorités, des groupes vulnérables et marginalisés, notamment les femmes, les enfants, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les populations autochtones.

Aujourd'hui, cet espoir et ces objectifs gardent toute leur pertinence. Nous célébrerons le soixante-dixième anniversaire des Nations Unies tout au long de cette session. Je souhaite organiser nos travaux d'une manière qui nous permettra de nous pencher sur les réussites mais aussi les failles de ces 70 premières années, tout en nous tournant vers l'avenir. Le thème de mon mandat sera donc « 70e anniversaire de l'ONU : l'action au cœur d'un nouvel engagement ».

Depuis ses prémices à San Francisco, l'Organisation est devenue universelle. Durant cette période, la population mondiale a presque triplé, dépassant au-jour d'hui les 7 milliards d'individus. Favoriser un développement pacifique et durable et lutter contre les changements climatiques pour chacune de ces 7 milliards de personnes est à la fois un combat, un défi et une opportunité unique. Dans l'absolu, une fille ou un garçon qui naît aujourd'hui a le même droit qu'il y a 70 ans d'aspirer, selon les termes de la Charte, « [au]

progrès social et [à l'instauration] de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande » et de vivre dans un monde où femmes et hommes jouissent des mêmes droits et de la même dignité. La clef du succès consiste à trouver pour chaque pays de nouveaux moyens de réaliser cette aspiration, de produire et de consommer sans compromettre notre avenir commun et celui des générations futures.

Pour y réussir, nous devons nous efforcer de bâtir un monde plus juste et plus stable. Pour ce faire, nous devons tous apporter notre pierre à l'édifice. Les pays donateurs doivent honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Dans un monde où les 92 milliardaires les plus riches possèdent plus que la moitié la plus pauvre de l'humanité, toutes les nations doivent mobiliser davantage leurs ressources afin de répondre aux besoins de développement.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de vos conseils et de votre vision, mais aussi d'avoir axé les travaux de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale sur la concrétisation d'un programme de développement porteur de changements pour l'après-2015. Au cours des 15 dernières années, les objectifs du Millénaire pour le développement ont inspiré et encadré nos efforts collectifs pour réduire la pauvreté, éliminer la faim, scolariser les enfants, combattre les maladies et la mortalité maternelle, pour ne mentionner que quelques-uns de nos succès. Les États Membres entrent maintenant dans la dernière ligne droite avant l'adoption d'un programme de développement universel, axé sur les êtres humains et devant transformer nos sociétés, nous permettant ainsi de relever les défis urgents de notre époque. Lorsqu'il sera mis en œuvre, il nous permettra d'éliminer l'extrême pauvreté, de lutter contre les changements climatiques, de renforcer la résilience et d'instaurer une croissance économique durable, dont chacun bénéficiera.

À titre personnel, j'attends avec impatience de collaborer étroitement avec vous, Monsieur le Président, alors que nos deux pays coprésideront symboliquement le sommet de septembre consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. La réussite de ce sommet constituera une réalisation historique pour le programme mondial de développement durable et bien au-delà. Je tiens également à exprimer ma gratitude et ma reconnaissance au Secrétaire général pour son dévouement à l'ONU et les efforts inlassables qu'il déploie pour le bien de l'humanité.

Ma première priorité sera de faire en sorte que ce sommet donne l'occasion aux dirigeants mondiaux d'unir leurs efforts pour atteindre les nouveaux objectifs en plaçant l'action au cœur d'un nouvel engagement, ce qui constitue le thème que j'ai choisi pour la soixante-dixième session. Cet engagement, et le nouveau partenariat mondial qui l'accompagne, sera au cœur des travaux de l'ONU jusqu'en 2030. Nous réaliserons ce thème en dressant le bilan des trois piliers de l'ONU. Dans la mesure où le sommet sera axé sur le développement durable, il est on ne peut plus naturel de consacrer le débat général de cette année à la commémoration des 70 ans de l'ONU et aux perspectives d'avenir pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme.

La conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement devrait générer l'élan et la confiance nécessaires pour mobiliser les engagements et les ressources non négligeables qui seront nécessaires durant les prochaines années. Les décideurs à tous les niveaux doivent se sentir tenus de respecter leurs engagements et se sentir responsables de ceux-ci. Le grand public, la société civile et les entreprises à travers le monde doivent eux aussi demeurer engagés et actifs bien après la conférence. La première véritable mise à l'épreuve des engagements en faveur d'un développement écologiquement viable sera de parvenir à adopter un document ambitieux à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris. Ce sera aussi la première opportunité de traduire les nouveaux objectifs en une action à grande échelle. Nous n'avons pas le droit d'échouer, car nous ferions alors subir aux jeunes d'aujourd'hui les conséquences de l'incapacité de notre génération de trouver un terrain d'entente. C'est pourquoi j'appuie résolument, Monsieur le Président, votre engagement en matière de changements climatiques et suis disposé, le cas échéant, à m'appuyer sur vos efforts, afin de faciliter le succès de la Conférence de Paris.

Le constat est aussi triste qu'inéluctable, le monde d'aujourd'hui est en proie aux conflits armés, au terrorisme, à l'extrémisme violent et à la radicalisation, à la prolifération nucléaire, et au risque accru de nouvelles tensions entre les grandes puissances. Dans ce contexte, la capacité de l'ONU de contribuer véritablement à la paix et à la sécurité internationales, deuxième de mes priorités, est, bien entendu, plus importante que jamais. Il est manifeste que seul un monde qui respecte les droits de l'homme les plus fondamentaux jouira de l'harmonie nécessaire et sera viable sur les plans social et économique. C'est pourquoi ma troisième priorité est d'encourager de nouveaux progrès dans le domaine des droits de l'homme. Les questions comme la gouvernance, l'état de droit, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent toutes être considérées comme des éléments indispensables permettant de réaliser et préserver des progrès dans d'autres domaines d'intervention, qu'ils concernent la paix et la sécurité ou bien le développement.

L'accent étant mis sur le soixante-dixième anniversaire de l'ONU et sur la mise en œuvre du nouveau programme universel et d'un nouvel engagement, je convoquerai un nombre limité de réunions de haut niveau en 2016. En outre, j'ai l'intention d'organiser, le vendredi 23 octobre, une cérémonie commémorant le soixante-dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies. Pour les trois priorités que j'ai définies, je mettrai tout particulièrement l'accent sur l'égalité des sexes et sur les jeunes, ainsi que sur la création et la consolidation de partenariats avec la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs pertinents.

Je projette également d'organiser des manifestations de haut niveau en avril, en mai et en juillet, respectivement, sur les thèmes suivants : premièrement, sur la manière de réaliser les nouveaux objectifs, cibles et engagements en matière de développement durable; deuxièmement, sur le renforcement du rôle et de la cohérence de l'ONU concernant la paix et la sécurité, notamment en créant des synergies entre le suivi des examens des opérations

de paix, le dispositif de consolidation de la paix et la question des femmes et la paix et la sécurité; et, troisièmement, sur le respect des droits de l'homme, la gouvernance, l'état de droit et les dimensions sexo-spécifiques des activités de l'ONU. Mon objectif est d'obtenir des résultats pragmatiques et concrets permettant de guider tous les acteurs — à savoir le système des Nations Unies, les États Membres, la société civile et le secteur privé — dans la manière de procéder à une mise en œuvre efficace et rapide. Dans ce cadre général, et à l'appui de ces manifestations, j'organiserai également un nombre limité de séances d'information, de débats thématiques et de consultations avec les acteurs non étatiques.

En préparation de mon élection, j'ai tenu à procéder à de vastes consultations avec les États Membres. J'ai personnellement beaucoup appris des discussions que j'ai eues à cette occasion et ma réflexion a été nourrie par les excellents conseils qui m'ont été prodigués. J'espère vivement poursuivre cette étroite coopération durant mon mandat. Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur désir de voir progresser le programme de réforme de l'ONU et la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, avec un intérêt tout particulier pour la réforme du Conseil de sécurité et une plus grande transparence et ouverture dans la sélection du prochain Secrétaire général. Je m'efforcerai de poursuivre en ce sens lorsque s'ouvrira la soixante-dixième session, en fonction de l'état d'avancement de ces deux volets. Mon intention est de présider de la manière la plus transparente, inclusive et ouverte possible.

En même temps, je m'attacherai également à avoir une démarche pragmatique et à prendre part à la coordination des travaux de l'Assemblée générale tout au long de la soixante-dixième session. Il y aura notamment l'examen décennal des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, au mois de décembre, le vote du budget de l'ONU ainsi que deux sessions extraordinaires consacrées au problème mondial de la drogue et au VIH/sida, en juin de l'année prochaine. J'ai l'intention de perpétuer la tradition consistant à travailler en coordination étroite avec le Secrétaire général et les Présidents du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité afin que l'information circule de manière fluide entre les organes principaux. Concernant mon interaction avec le système des Nations Unies, je m'emploierai à veiller à ce que l'Assemblée générale soit régulièrement mise au courant de la façon dont les travaux des organes subsidiaires, de même que des agences, fonds et programmes progressent, s'agissant de l'application des textes issus des grandes conférences organisées en 2015.

Les décideurs d'aujourd'hui doivent reconnaître que 2015 est l'année où il faut mettre l'action au cœur d'un nouvel engagement dans l'intérêt des futures générations. Tel est le message que la soixante-dixième session de l'organe multilatéral de délibération le plus représentatif au monde doit transmettre. L'interdépendance et l'universalité des nouveaux objectifs de développement durable et les complexités mondiales qu'ils révèlent créent des défis mais aussi des opportunités sans précédent. Nous allons devoir trouver les moyens de parvenir à une croissance durable dans laquelle l'écart entre riches et pauvres, qu'il s'agisse des nations ou des personnes, rétrécit au lieu de s'agrandir; dans laquelle nous parvenons non seulement à continuer le développement et à éliminer la pauvreté extrême, mais

également à garantir un accès plus équitable aux biens mondiaux ainsi qu'une distribution plus juste de ces derniers; et, enfin, dans laquelle la coopération internationale crée un monde plus équitable, plus durable et plus stable, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Le multilatéralisme et le travail de l'ONU, la confiance et l'espoir dans les solutions mondiales qu'elle inspire, sont tout aussi essentiels aujourd'hui qu'ils ne l'étaient lorsque l'ONU a été créée, ou qu'il y a 55 ans, lorsque j'ai fait miens pour la première fois l'espoir et la vision d'une communauté internationale plus forte, plus engagée et qui coopère davantage.